

- EDITO -**BILAN DE LÉGISLATURE
2008-2012**

Le Conseil général de Fully a 20 ans. Le MISE détient 9 sièges sur 45. A la Municipalité, c'est en 1980 qu'Hervé Bender représentait pour la première fois la Gauche. En 32 ans, les instances communales ont assimilé la fin du bipartisme. Ainsi, la Commune est sortie d'un système manichéen, propice aux conflits et aux renversements d'alliances par d'opportunistes transfuges.

L'ancrage du MISE dans le champ politique fulliérais a permis l'émergence d'une culture de la coopération. Elle est fondée sur la négociation, et délaisse les clivages d'antan, certes hauts en couleur mais oh combien stériles.

Menant une politique indépendante des 2 principaux partis, le MISE a développé à la Municipalité une action engagée, orientée vers le bien-être social de la population. Développant crèche, animation jeunesse, concepts de mobilité, aide à la famille, les sujets plus techniques n'ont pas pour autant été délaissés. Ainsi, la procédure de révision du plan de zone, qui a usé plusieurs Conseillers communaux depuis 20 ans, a enfin été présentée à la population par le Conseiller Camille Carron.

Au législatif l'augmentation du nombre de représentants du MISE a favorisé la participation aux commissions. Ainsi, ils ont insufflé une dynamique constructive au sein d'un Conseil général apaisé. Tous les domaines de la vie communale ont été investis avec une prédilection pour les thèmes sociaux et environnementaux. Une analyse très critique des budgets a permis d'avoir des comptes équilibrés, tout en investissant massivement pour répondre aux besoins d'une population en plein développement. Le MISE a exprimé un choix de société solidaire durable et responsable.

C'est sans doute cet engagement qui a rendu possible la maîtrise des enjeux de développement dans la commune de Fully. Le MISE veut créer une cité intégrant les nouveaux venus, où chacun se sente chez soi, y vive bien et trouve de bonnes conditions pour mettre en œuvre ses projets.

// Philippe Roduit

**MISE AU POINT.****MOUVEMENT DES INDÉPENDANTS, SOCIALISTES ET ÉCOLOGISTES DE FULLY****VOS IDÉES EN MOUVEMENT!****TAXES OU IMPÔTS ?**

Lorsqu'une Administration communale doit faire face à l'accroissement de sa population, elle doit s'adapter, se réorganiser pour faire face à la hausse des demandes de ses administrés, que ce soit pour des services - refaire une carte d'identité, établir un extrait de cadastre, renseigner sur les demandes pour les bourses et prêts d'honneurs... - ou pour des prestations comme l'acheminement ou le traitement de l'eau et de l'électricité.

Cette réorganisation, souvent synonyme d'engagement de personnel, coûte de l'argent. Mais elle donne aussi l'occasion de se poser à nouveau la question sur la manière d'équilibrer son budget. Plusieurs voies sont alors possibles:

- augmenter les taxes demandées pour les services que rend l'administration,
- augmenter les impôts de manière générale,
- diminuer le nombre de services et prestations offerts aux citoyens (passeport vacances pour les enfants, carte journalière CFF, subventionnement de la crèche-garderie, etc.)
- ou même ne rien faire et constater, durant les années suivantes, une diminution de la qualité des prestations.

J'ose penser qu'il n'est pas envisagé, pour l'instant, de diminuer les prestations ou leur qualité. Il faut donc trouver de nouvelles rentrées financières.

Alors? Impôts, taxes ou redevances? D'abord, distinguons leur définition: la redevance et la taxe sont les contreparties monétaires d'un service rendu par une personne publique. Dès lors que le montant à payer est inférieur à la moitié du coût réel du service, il s'agit d'une taxe. S'il est supérieur, il s'agit d'une redevance. Lorsqu'il n'y a aucune contre-prestation précise pour les paiements d'un citoyen à une personne publique, ce sont des impôts.

Quels que soient les noms que l'on donne au fait de faire payer tout ou partie du coût d'une prestation par la personne qui l'utilise, il est essentiel d'en voir les avantages principaux.

Si chacun payait exactement le coût global de production pour ce qu'il consomme, que ce soit pour l'eau, l'énergie, l'évacuation des déchets, les établissements d'extraits de cadastre, les autorisations de construire, etc., il pourrait mieux se rendre compte de ce

que les services publics coûtent à la communauté et, s'il le désire, payer de moins en moins à mesure qu'il maîtrise sa consommation.

Chaque individu aurait ainsi directement et personnellement intérêt à consommer moins: c'est l'avantage à court terme! Les ressources comme l'eau ou l'énergie ne seraient plus gaspillées, c'est l'avantage à long terme! Encore faut-il, il est vrai, que ces taxes soient élaborées de manière intelligente. Mais là, nous devons faire confiance à nos élus.

Si on augmentait simplement les impôts pour compenser la hausse des charges, tout le monde passerait «à la caisse» et seulement un petit nombre de personnes serait motivé à consommer moins.

Année après année, les charges de la collectivité augmenteraient encore, et pour les financer, on augmenterait à nouveau les impôts!...

C'est pourquoi, je dis oui à une hausse des taxes!

// Sandrine Perruchoud



«C'EST ÇA, LA FINALITÉ DE L'ENGAGEMENT POLITIQUE: LE BIEN-ÊTRE DES GENS»

CAMILLE CARRON TERMINE EN 2012 SA TROISIÈME ET DERNIÈRE PÉRIODE AU CONSEIL COMMUNAL DE FULLY. RETOUR SUR SON ENGAGEMENT POLITIQUE.



N'était-ce pas trop difficile d'être conseiller communal sous la bannière d'un parti minoritaire? Bien sûr, ce n'est pas forcément la position la plus facile, il a fallu donner des preuves de mes compétences et de ma capacité de collaboration. Mais on travaille tout de même dans un esprit collégial, de consensus, ça permet à chaque conseiller qui a des projets et qui veut s'investir de trouver sa place. Et je me suis toujours senti appuyé par la population qui sait exprimer ses besoins quand on la consulte.

Quels sont les domaines dans lesquels tu as travaillé? J'ai dirigé les dicastères Environnement et Tourisme et Affaires sociales. Ces quatre dernières années j'ai laissé les affaires sociales et pris la responsabilité de l'urbanisme, des mensurations et de la sécurité (circulation).

Peux-tu nous citer quelques projets qui se sont concrétisés au niveau environnement? L'environnement est compris dans son sens le plus large. Ça va de la gestion des Follatères à l'entretien des sentiers en passant par la création de places dans les villages et la pose de bancs publics. J'ai attaché une importance particulière à faire aménager des places conviviales dans presque tous les villages et à prévoir dans le plan de zones des espaces pour de futurs lieux de rencontre dans les nouveaux quartiers de plaine. Je suis aussi heureux de la création du sentier des vignes et des guérites et du chemin du vignoble. Des espaces plus spécifiquement nature ont été aménagés sur les ravines et dans les lieux marginaux de la commune.

La nature ça coûte? Ça coûte et ça rapporte. Ces douze dernières années, plus d'un million de francs ont été investis aux Follatères et dans la commune (y compris pour la promotion). C'est du travail pour nos entreprises. Actuellement, les subventions cantonales et fédérales sont de 70% pour les travaux nature et 80% pour la gestion des Follatères. Le renouvellement du contrat avec l'extension de la réserve forestière des Follatères a rapporté 440'000 francs bienvenus à notre bourgeoisie qui a bien du mal à tourner. D'autre part, des parcelles de prairies sèches serviront bientôt de surfaces de compensation écologiques pour les agriculteurs, leur permettant de conserver les meilleures terres pour la production. Mais surtout, et c'est le plus important, la nature est une richesse qui fait la notoriété de Fully

et qui permet à tout un chacun de se ressourcer.

Le tourisme? Il a pris une nouvelle dimension avec la Société de développement, le comité de l'association Fête de la Châtaigne et l'Office du tourisme, qui développent une image positive de Fully. Le partenariat avec Fully Grand Cru est bénéfique. La Fête de la Châtaigne, ARVINE en Capitale, Fully en Terrasses et les nombreuses manifestations organisées par les sociétés locales montrent le dynamisme de la population fulliéraine.

Et l'énergie? Fully obtiendra tout bientôt le label «Cité de l'énergie». L'audit a montré les progrès importants faits ces dernières années dans le domaine de la mobilité douce, de la sécurité et de l'utilisation rationnelle de l'énergie. Le bâtiment Planète Enfants a été isolé et un chauffage à distance à pellets a été mis en fonction pour le Centre de jour Le Moulin, le bâtiment communal, le collège des enfantines et la structure petite enfance. Une directive vient d'être approuvée par le Conseil communal pour favoriser la production des énergies douces (voir sur www.fully.ch). Un plan de circulation se concrétise par la mise en place de zones de rencontre (20 km/h), de zones 30km/h et par des mesures de modération du trafic. Dans ce domaine il reste encore beaucoup à faire, mais c'est en route.

Un projet dont tu es particulièrement fier? Le premier projet lancé en 2001, en même temps que l'organisation des repas à domicile. L'ambition était la mise en place d'une structure destinée à la petite enfance. Un projet important puisqu'aujourd'hui, avec Grégory Carron comme nouveau conseiller délégué à Planète Enfants, il accueille 460 enfants et fonctionne sur un budget de près de deux millions de francs. Nous avons réalisé ce projet en moins de huit mois! Le 20 août de la première année, la crèche ouvrait ses portes.

C'est donc une grande satisfaction? Ma satisfaction vient surtout de la manière dont s'est concrétisé ce projet, du fait qu'il a soulevé une véritable mobilisation générale. La commission ad hoc du Conseil général a beaucoup travaillé, nous avons bénéficié du travail d'un groupe d'accompagnement de l'étude des besoins de la HES-SO. Le comité Planète Enfants était bien présent aussi. L'engagement de tous a été extraordinaire, en particulier du monde féminin. A l'époque les mamans (et papas) avaient vraiment de la difficulté à trouver des mamans de jour, ça les a beaucoup motivé-e-s!

«AUCUN TRAVAIL EFFICACE NE SE FAIT EN SOLITAIRE, ALORS MERCI À TOUS CEUX QUI ONT COLLABORÉ, DE MES COLÈGUES CONSEILLERS COMMUNAUX AUX REPRÉSENTANTS DES ASSOCIATIONS OU GROUPES DE TRAVAIL.»

Comment expliquer de tels phénomènes de mobilisation? Je pense qu'ils se produisent lorsqu'on touche juste, lorsqu'on met en lumière un besoin de la population. J'ai retrouvé ce même enthousiasme lors de la création de l'ASOFY (Action socioculturelle de Fully). Dans ce cas-ci, il a fallu faire face à davantage de réticences au sein de la population,

surtout après l'expérience de la Maison des jeunes qui s'est mal terminée. Aujourd'hui les signes d'efficacité sont évidents. Avant la création de l'ASOFY, il y avait beaucoup de tensions entre les différents groupes de jeunes et beaucoup de déprédation dans la commune. Grâce à la philosophie de l'ASOFY, qui est d'appuyer les projets des jeunes eux-mêmes et de faire travailler les gens ensemble, tout cela s'est apaisé. C'est compréhensible: les gens qui se connaissent et mènent des projets ensemble se respectent naturellement. Dans cette action aussi, il a fallu un fort engagement de la Commission sociale du Conseil général et de nombreuses personnes pour aboutir.

«LE GOUDRON C'EST NÉCESSAIRE, MAIS UNE COMMUNAUTÉ C'EST D'ABORD LA CAPACITÉ DES GENS À SE RENCONTRER, À COMMUNIQUER.»

Les crèches, l'Action socioculturelle... Pourquoi tout cela est-ce si important à tes yeux? Parce qu'à mon sens, c'est ça la finalité de l'engagement politique: le bien-être des gens.

La Commission d'intégration, créée il y a trois ans, fait elle aussi un travail formidable, tellement important... Parce que le bien-être des gens dépend aussi de l'intégration, et pas seulement de celle des étrangers, celle aussi des différentes générations. Je crois qu'il faut permettre aux gens de trouver leur place dans des démarches positives.

Que fait la commission d'intégration? C'est une commission communale, présidée par Ajeti Bashkim, qui intègre des gens de différents horizons: écoles, social, éducation, milieux associatifs, etc., ainsi que des membres des communautés étrangères. Tous font un travail merveilleux. Elle a mis sur pied par exemple les études surveillées et dirigées destinées à aider les enfants en difficulté, ou encore l'accompagnement mère-enfant. Elle propose aussi des cours de français, un service d'interprètes bénévoles et professionnels, etc.

Un regret? Celui de ne pas avoir eu le temps de faire davantage pour améliorer la communication au sein de l'Administration communale et vers la population. C'est un manque qui est régulièrement identifié mais pas encore corrigé. Or à mon sens c'est une question de respect des citoyens, et un moyen de gagner en efficacité. C'est important de faire comprendre nos décisions, de permettre aux gens de se prononcer, de s'impliquer.

(...)

// Son meilleur souvenir, son conseil à celle qui le remplacera, son mot de la fin, mais aussi son point de vue sur la 3e correction du Rhône: retrouvez la dernière partie de l'interview de Camille Carron sur notre blog <http://lemisefully.wordpress.com/>

COMMISSION DE GESTION DU CONSEIL GÉNÉRAL

• **Après ces quatre années de législature, quel est le bilan du MISE au sein de la Commission de gestion (cogest)?** Avec trois membres du MISE sur treize que compte la Commission, le bilan est très positif. Nous assumons le poste de rapporteur et cela nous donne une responsabilité supplémentaire. Sandrine Perruchoud a brillamment assumé cette fonction. Ce n'est pas simple de tenir compte des avis de tous les membres et d'en faire un rapport dans lequel chacun se retrouve.

Nos présences régulières aux séances montrent un très bon engagement de notre mouvement et son intérêt pour la cause commune. Cette attitude positive est la meilleure façon de faire passer nos idées.

• **Quel est le rôle de la Commission de gestion?** La cogest est la seule commission obligatoire selon la loi sur les communes. Elle analyse les comptes et les budgets annuels établis par les conseillers communaux. Ensuite, elle donne son avis sur l'utilisation des moyens financiers dont la commune dispose par les rentrées fiscales et les taxes sur les services. Elle se prononce également sur le plan quadriennal qui sert à anticiper

les besoins de la commune particulièrement pour le développement des infrastructures. Cela concerne les écoles, les garderies, les lieux de loisirs et sports, les voies de communication, enfin tout ce qui permet la vie harmonieuse en société.

En fait son rôle consiste à donner un avis dans un rapport destiné à tous les conseillers généraux. Au final, ce sont eux qui acceptent ou refusent des comptes et budget, à la majorité.

• **Quels sont les moyens que la Commission peut utiliser pour faire entendre son avis en cas de besoin?** Il y a différents moyens, tels qu'un postulat, une motion, une question... Cette liste n'est pas exhaustive. En fait, elle dispose des mêmes outils démocratiques que les conseillers généraux. En revanche, lorsqu'une Commission dépose un postulat, celui-ci aura plus de poids que s'il avait été déposé uniquement par un groupe politique ou un conseiller général. A ce titre, l'entente entre les groupes politiques est une garantie de réussite.

• **Comment collaborent les différents représentants des quatre mouvements politiques qui com-**

posent la Commission? Au début de la législature, nous avons vécu quelques séances difficiles. La présidence de la Commission était convoitée et cela a généré des tensions. Cet obstacle surmonté, nous avons travaillé ensemble dans un climat apaisé. Une fois les intérêts personnels et partisans dépassés, les membres ont uni leurs forces, prioritairement, pour le bien de la communauté. On peut dire que nous avons vécu une bonne législature.

• **Que proposez-vous pour rendre encore plus efficace le travail de la Commission?** Durant cette législature, un important travail de communication a été réalisé entre le Conseil communal et la Commission de gestion. L'utilisation des outils informatiques a notamment permis un travail commun et un partage rapide des informations par e-mail. Le fait de soumettre à l'avance aux conseillers communaux les questions de la Commission a favorisé des réunions communes plus efficaces en termes de compréhension et de précision des réponses. Par ailleurs, un renforcement de la collaboration avec les autres Commissions serait une intéressante possibilité d'amélioration.

Quels conseils pouvez-vous donner à un Conseiller général qui s'intéresse à faire partie de cette Commission? Par tradition, cette Commission est très valorisée, elle est considérée comme la plus importante par les autorités. Cependant, elle a un rôle très défini et la créativité est plutôt limitée. Le travail des différentes Commissions thématiques est plus varié en fonction des sujets d'actualité comme la troisième correction du Rhône, la carte des dangers, le nouveau plan de zone, le développement touristique et économique, la jeunesse, les aînés, l'aménagement urbain et la sécurité, etc. Donc, il n'y a pas d'avantage à faire partie d'une Commission plutôt qu'une autre. Il faut être convaincu que l'on peut faire passer nos idées à la place que nous occupons. Ce qui est le cas lorsque l'on s'engage dans une action politique en général, bien sûr!

// Sandrine Perruchoud, Jean Carron et Bernard Dorsaz, membres de la Commission de gestion du Conseil général

COMMISSION ÉDILITÉ, ÉNERGIE ET URBANISME: À L'ÉTUDE DES RÈGLEMENTS COMMUNAUX

La Commission de l'environnement, de l'édilité, de l'énergie et de l'urbanisme (EEEU) est une commission du Conseil général composée de 9 membres représentant les divers partis politiques de Fully.

La première tâche de la commission EEEU, est d'étudier pour le Conseil général les divers règlements élaborés par la commune. Durant cette législature la commission a travaillé sur le règlement de police, le règlement de gestion des déchets et le règlement du cimetière. Tous les articles de ces 3 règlements ont été décortiqués, analysés et lorsque cela s'est avéré nécessaire, des propositions de modification ont été formulées et transmises à l'ensemble du Conseil général, qui doit ensuite approuver chaque article. Autant dire que la commission EEEU porte une certaine responsabilité sur le fonctionnement de la commune.

Taxe sur les déchets, règlement controversé

Le règlement de gestion des déchets a été le plus controversé. Il a demandé passablement de travail à la commission. L'ancien règlement n'était

pas adapté au système des moloks. Sans législation claire sur la gestion des déchets, la Commune prenait le risque de ne pas pouvoir financer ce service. Entre taxe au sac, financement forfaitaire, taxe au prorata des membres de chaque foyer, le nouveau règlement offre un compromis assurant le financement de ce service communal. En 2011 le tribunal fédéral a décrété qu'«une taxe forfaitaire d'élimination des déchets fondée sur la composition du ménage est illégale car elle ne tient pas compte de la quantité et du type de déchets produits et qu'elle n'incite pas à leur réduction». Suite à ce jugement il sera probablement nécessaire d'adapter le règlement dans les années à venir.

Demande pour une installation photovoltaïque

Pour ce qui concerne l'énergie, la commission a déposé le 23 mai 2011 un postulat demandant au Conseil communal d'étudier la réalisation d'installations photovoltaïques sur les bâtiments communaux. Projet qui va se concrétiser sur la salle de gym et le collège de Charnot. Le capital

de ces installations pourrait même s'ouvrir aux citoyens de Fully, afin de profiter d'une autre manière du généreux soleil reçu sur notre commune.

3e correction du Rhône faiblement débattue

Le troisième «E» de Environnement n'a, au cours de cette législature, que peu été abordé. La troisième correction du Rhône n'a, à mon grand regret, que peu été débattue au sein de la commission. Un sujet vu jusqu'à présent uniquement sous l'angle de l'agriculture. Suite à la mise à l'enquête publique du nouveau plan de zone et à l'entrée en vigueur de la zone rouge, interdisant toute construction sur plusieurs hectares le long du fleuve, la 3e correction du Rhône se révèle un sujet majeur pour l'avenir de notre commune.

Au cours des dernières années, Fully a connu un fort développement, passant de 6000 habitants, en l'an 2000, à 8000 habitants en 2012. Cette évolution nécessite des adaptations importantes des infrastructures communales. Les projets élaborés par l'Administration communale sont à

chaque fois présentés et discutés au sein de la Commission sous l'angle de l'urbanisme. En 2009, ce fût la salle polyvalente, une importante réalisation, qui a évolué avec la participation de la commission EEEU.

Cycle d'orientation, vestiaires, cantine, etc.

Les projets actuellement en cours de discussion sont la réalisation du cycle d'orientation, la construction des nouveaux vestiaires de la cantine du football-club, le réaménagement de plusieurs rues, notamment celles du centre de Fully et, bientôt la prise de position sur le nouveau plan de zone. Autant de sujets qui nécessitent des prises de positions, des propositions, voire des refus formulés par des spécialistes comme par de simples citoyens. Ces derniers apportant la vision, oh combien importante, de l'utilisateur et du contribuable. Si vous vous souciez de l'endroit où vous vivez, n'hésitez pas à nous rejoindre au sein du Conseil général.

// Vincent Günther, président de la commission EEEU du Conseil général

FULLY PASSÉ-PRÉSENT: HISTOIRE D'UN APAISEMENT

Fully est aujourd'hui une agglomération de 8'000 habitants composée en majorité de jeunes et de nouveaux résidents qui ne connaissent pas ou plus, comme ceux de ma génération, les turbulences qu'a connues notre commune pendant le 20^e siècle et qui lui ont fait une réputation peu enviée dans toute la Suisse.

Les gens de ma génération et de celle qui l'a précédée ont toujours en tête les dates qui ont jalonné l'histoire de notre commune au siècle passé: 1924, 1948, 1952, 1953, 1964, 1965, 1966, 1968, 1972, 1973, 1980, 1988, etc. Chacune de ces dates correspond à des échéances électorales disputées et, s'il y a parmi elles des dates qui ne correspondent pas au calendrier électoral ordinaire, c'est qu'il y a eu souvent des annulations d'élections pour irrégularités et des votations à répétition, tellement le climat politique était à l'époque tendu entre conservateurs et radicaux. C'était tantôt 4 à 3 dans un sens, 4 à 3 dans l'autre sens, 7 à

0 (en 1948 quand le système majoritaire a été introduit pour 4 ans), puis 4-2-1, puis 3-2-1-1, etc., jusqu'à la formule actuelle 4-2-1, pour parler de la répartition des sièges entre les partis au Conseil communal.

Lors des élections du mois d'octobre prochain, cette répartition est susceptible d'être changée, et c'est logique car elle ne correspond pas à celle des forces politiques dans la commune. Mon propos n'est pas d'analyser dans le détail l'évolution des forces politiques ces dernières décennies, mais de relever un changement positif intervenu quant à l'état d'esprit dans lequel notre commune est désormais administrée. Cette commune qui a fait la une des journaux suisses (*Le Matin*, *La Suisse*, *le Blick*, etc.), réputée à l'époque pour «la chaleur de son climat» qui déteignait sur l'esprit de ses électeurs, est résolument entrée dans l'ère moderne. Les vieilles querelles, qui tenaient à l'antagonisme historique des conservateurs et radi-

caux et à des luttes d'un autre âge, se sont éteintes. Avec l'arrivée de nouveaux électeurs jeunes, de nouveaux résidents et avec l'évolution des mentalités, Fully est entrée dans la normalité et c'est heureux. L'administration fonctionne désormais comme un service public pour tous, avec compétence et sens du service aux citoyens. Cette évolution ne s'est pas faite par hasard. Il faut d'abord saluer les mérites des présidents qui se sont succédés à la tête de la commune depuis une vingtaine d'années, Pierre Ançay, Bernard Troillet et Edouard Fellay. Ils ont contribué pour beaucoup à l'apaisement des tensions antérieures et à la mise en place d'une gestion communale moderne.

A cette évolution surtout, le MISE (anciennement Entente communale, puis Entente communale et écologiste, aujourd'hui Mouvement des indépendants, des socialistes et des écologistes) a contribué de manière prépondérante. Tout d'abord, par ses conseillers com-

munaux Hervé Bender (de 1980 à 1988), Albert Roduit (de 1992 à 2000) et Camille Carron (de 2000 à ce jour), dont l'action, déterminante, a toujours été guidée par le souci d'un service optimal à la population, sans parti pris et au-delà des anciens clivages. Ensuite, par sa contribution décisive à la création du Conseil général en 1992 et à son bon fonctionnement ultérieur. Enfin, par son action concrète sur le terrain, par ses élus et ses membres de commissions.

En votant la liste du MISE aux prochaines élections, les citoyennes et citoyens de Fully ne feront que renforcer le cheminement déjà bien engagé de notre commune vers une société prospère, solidaire, apaisée, conviviale et axée sur le développement durable.

// *Henri Carron*

OUI, POUR TOUS, SANS PRIVILÈGES

Le Parti socialiste de Fully, porté sur les fonts baptismaux en 1998 par Henri Carron, a connu un véritable boum ces dernières années. Le nombre de membres adhérents au PS de Fully ne cesse de croître. Dans une Europe où le capitalisme a mal à ses banques, où la mondialisation se meurt, où les roitelets du pétrole s'écrasent dans un nuage de sable et de sang, le socialisme lui se veut rassurant et responsable. OUI, pour tous, sans privilèges. Un slogan juste qui pourrait sortir tout droit de la bouche du Christ, de Mahomet ou encore de Bouddha. Le PS n'est pas athée, juste respectueux des croyances de tous les citoyens suisses. C'est unis que nous vaincrons l'appétit PDC, le secta-

risme UDC et le libertarisme radical. Ensemble nous gagnerons un monde meilleur pour les Fulliérais.

J'invite tous mes concitoyens désireux d'une vie agréable, respectueux des personnes et de la nature, sensibles à la cause socialiste, et en accord avec notre slogan «OUI, pour tous, sans privilèges» à rejoindre nos rangs. La politique fulliéraise est passionnante et passionnée mais les débats sont constructifs, dans le respect de nos adversaires politiques, qui sont nos partenaires dans la construction du Fully de demain.

// *Camille Ançay-Létourneau, Président du PS de Fully*

UN POUR TOUS, TOUS POUR DEUX

Après 16 ans de politique active à Monthey comme élu socialiste, je m'investis encore dans le domaine associatif, comme président du Centre régional de travail et d'orientation de Monthey et de la Fondation romande en faveur des personnes sourde-veugles. Je suis également vice-président de l'association des amis de l'Hôpital Riviera-Chablais.

Habitant de nouveau dans ma chère commune d'origine depuis 3 ans, je souhaite apporter ma contribution et mes expériences pour le développement harmonieux de Fully. Petit-fils de Fernand Carron, ancien président et fils de Laurent Thétaz ancien vice-président, j'ai été conscientisé très jeune à la chose publique et en particulier aux problématiques et atouts de la commune de Fully. Soucieux de l'intérêt public, de la solidarité et du développement durable, je sou-

tiens activement le MISE. Ce parti d'ouverture qui rassemble des socialistes, des verts et des indépendants est une chance pour Fully. L'électorat fulliérais l'a déjà compris et a permis au MISE de devenir le 2^e parti de la commune lors des dernières élections fédérales. Il faudra continuer dans cette dynamique pour les élections communales de cet automne. Fort du très bon bilan du conseiller communal sortant, Camille Carron, l'objectif de conquérir un 2^e siège à l'exécutif est réaliste. L'excellente candidature d'Henri Carron à la fonction de juge renforce aussi la crédibilité du MISE. Vous et moi, mobilisons-nous déjà pour l'avenir de notre commune. Un conseiller «ouvert» pour tous, c'est trop peu. Tous ensemble, nous en élirons en deux.

// *Olivier Thétaz, Buitonnaz*

APPEL À NOS SOUTIENS ET SYMPATHISANTS

La rédaction, l'impression et la diffusion de ce journal représentent un coût.

La campagne que les candidats du MISE mèneront pour les prochaines élections communales nécessitera elle aussi des fonds. C'est la raison pour la quelle le MISE sollicite les habitants de Fully membres de l'un ou l'autre de ses mouvements constitutifs (indépendants, socialistes et écologistes) ou simplement sympathisants, pour une contribution aux coûts de cette campagne.

Pour le faire, utilisez simplement le bulletin de versement encarté dans l'exemplaire de ce journal. Si quelqu'un l'a déjà subtilisé, ne vous découragez pas, et aidez-nous directement sur le compte du MISE (auprès de la Banque Raiffeisen Martigny et Région, compte CH33 8059 5000 0015 4984 1). Merci d'avance et chaleureusement!



LE MISE ENTRE EN CAMPAGNE :



RENDEZ-VOUS À TOUS
SAMEDI 23 JUIN DÈS 11 HEURES
AU BAR DU STADE
POUR LA PRÉSENTATION
DES CANDIDATS !

